

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 14 AOUT 1897

SOMMAIRE

TEXTE.—Petite étude sociale, par F. Picard.—Le sacre de Mgr P. Bruchési, par Rodolphe LeFort.—Au doux pays des rêves, par Fauvette.—Poésie : Amour discret, par A. Hurteau.—Esclavage volontaire (monologue), par A. de Vernais.—Ce que je vois par la fenêtre de ma chambre, par Madeleine.—Les inventeurs de la photographie (avec portraits).—Le vélo-douche (avec gravure).—Poésie : Le chef-d'œuvre de Dieu, par Jean Rameau.—L'expédition Andrée au pôle Nord, par F. Picard.—Les deux roses, par Paul Herda de Croix.—Honneur au mérite, par G.-P. L.—Aux directeurs du MONDE ILLUSTRÉ, par S. Beaudet.—Petite poste en famille.—Nouvelle : Charles, par P. l'Ermitte.—Jardin des enfants : Le pater.—Comment payer une mère.—Devinette.

GRAVURES.—L'expédition Andrée au pôle Nord : Inspection du ballon, le 2 juillet 1897 ; Transport à terre de la caisse contenant le ballon, le 14 juin 1897.—Souvenir du sacre de S.G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal : Portraits : S.G. Mgr Bruchési ; S.G. Mgr Emard ; S.G. Mgr Langevin ; S.G. Mgr Bégin ; S.G. Mgr Duhamel ; Intérieur de la cathédrale ; La terrasse de la cathédrale ; Le trône pontifical ; Les armes du nouvel archevêque ; Abside de la cathédrale ; Vue extérieure de la cathédrale.—Portrait de M. Oscar Pelletier.—Devinette.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOUVEAU FEUILLETON

Nous avons dit que ce feuilleton créerait une sensation : qu'on en juge.

LES DEUX GOSSES

tel en est le titre, est un admirable drame joué, jusqu'ici, six cent-seize fois au théâtre de l'Ambigu, à Paris.

A la 616e représentation, Sir WILFRID LAURIER, Premier Ministre du Canada, et Mme Laurier assistaient avec Mme Maxwell Heddle.

Faisant revivre, sous la forme saisissante du roman, tous les personnages de ce drame, Pierre Decourcelle, l'auteur, nous donne dans une véritable épopée, les inoubliables physionomies de "Fanfan" et de "Claudinet," les deux adorables gosses, au milieu de leurs protecteurs ou de leurs bourreaux, la Limace, Zéphyrine, Mme de Kerlor, sœur Simplice.

Ce feuilleton, qui passionnera petits et grands, sera illustré de magnifiques gravures dans le texte.

PETITE ÉTUDE SOCIALE

Le concours de la participation aux bénéfices, au Musée Social. Prix de 25,000 francs offert par M. le comte de Chambrun.—Paris, Calmann-Lévy, éditeur, 3, rue Auber.—Brochure grand in-quarto donnant le compte-rendu de la séance solennelle pour la proclamation des lauréats du concours

Depuis longtemps, M. le comte de Chambrun s'occupe, avec une activité digne des plus grands éloges, de la question si ardue, se dressant d'une manière si terrifiante devant tous en cette fin de siècle : la question sociale.

Afin d'arriver à combattre efficacement : d'une part, l'exploitation injuste, criante, de l'ouvrier par le capital ; d'autre part l'esprit de révolte, d'insubordination, créé chez le prolétaire par l'absence de tout frein religieux, M. le comte de Chambrun a envoyé des missions à l'étranger et, dans le même temps, ouvrait des concours en France.

L'objet de l'un de ces concours, celui dont nous avons le compte-rendu sous les yeux, est la participation des ouvriers et employés aux bénéfices. Et M. Charles Robert, président du jury du concours (ouvert depuis 1895), a pu dire avec raison que cette participation est "rattachée d'une manière intime à l'étude des lois économiques et morales qui régissent la rémunération du travail humain."

Tandis que le second concours, dont les résultats ne seront proclamés qu'en 1898, concerne les associations ouvrières et patronales ; sujet d'une si grande ampleur, qu'il embrasse la coopération sous ses différentes formes, consommation, production, crédit, construction, et les syndicats professionnels d'ouvriers.

Au commencement de 1897, un troisième concours fut institué entre les syndicats agricoles, afin de faire connaître les créations originales, crédit rural, coopération, assurances agricoles, retraites, enseignement, assistance pour orphelins et vieillards, que ces syndicats ont fondés.

Enfin, un quatrième concours vient d'être résolu par M. le comte de Chambrun, et ce concours embrasse une série importante d'états de la vie de l'ouvrier ; il comprend les assurances contre les accidents, les infirmités, l'invalidité, la vieillesse, la mort prématurée, le chômage et les principales questions financières et sociales que présentent ces institutions de prévoyance appelées : assurances ouvrières.

A chacun de ces concours, M. le comte de Chambrun a alloué un prix de 25,000 francs.

Non pas que les bonnes volontés manquent, parmi les amis du peuple, de l'ouvrier, et qu'il ne se trouverait pas des légions pour chercher des solutions pratiques dans l'état aigu des relations actuelles entre patrons et ouvriers : mais ces prix généreux "exciteront les intelligences vigoureuses à donner tout ce qu'elles peuvent contenir d'utile et de fécond," pour arriver à ces solutions pratiques.

L'Etat, en Prusse, en France, en Belgique, est intervenu, d'une manière plus ou moins timide, plus ou moins heureuse, dans ce conflit alarmant, plein de péril, espérant arrêter, ou du moins régler ces explosions des colères du pauvre travailleur : les grèves.

La Belgique seule, s'appuyant davantage dans ses lois nouvelles, sur la Religion et les Enseignements de l'Eglise, est arrivée à un résultat *théorique* meilleur que ses deux puissants voisins ; nous n'osons pas dire que le résultat ait été *pratiquement* meilleur, car les meilleures lois peuvent être mal appliquées, ou éludées, ou mal interprétées, quand parfois elles n'ont point le tort d'être inapplicables.

Je veux, ici, me faire comprendre :

Ces trois Etats, dans des lois indéniables, quant au fond, prohibent le travail de nuit dans les ateliers, punissent de prison et d'amendes, les patrons y contrevenant.

Or, des ouvriers m'ont dit, lorsque je suis allé en Europe il y a trois ans :

"Croyez-vous monsieur, que nous ne sommes pas heureux de travailler après notre journée, afin de toucher quelques centimes de plus par jour, et pensez-

vous que nous refuserions le travail même *imposé*, ce refus pouvant nous faire perdre notre place ?"

Un autre fait :

La loi, en Belgique et en France, interdit le travail en fabriques, ou dans les mines, des enfants au-dessous de quatorze ans ; en Belgique, elle l'interdit aux femmes dans les mines.

Le père de famille, lorsqu'il s'est agi des lois sur l'instruction, a fait l'énorme sottise de voter (en France aujourd'hui encore), en faveur des laïcistes, reconnaissant ainsi implicitement—et même très explicitement—à l'Etat le *droit* sur ses enfants à lui, père de famille.

Mais dès que l'Etat s'est avisé de continuer l'exercice de ce droit, et a voulu dire au père de famille : "Tu n'enverras pas tes enfants te gagner de l'argent," l'ouvrier s'est rebiffé, et, reprenant la maxime dédaignée de l'Eglise, il a répondu : "Moi seul comme père de famille, ai le *droit* sur mes enfants !"

Il fallait, de toute nécessité, trouver un moyen de donner au chef de la famille la possibilité de nourrir et d'élever ses enfants : la raison, les mœurs, s'opposant à ce que ceux-ci alassent perdre leur santé dans un travail incompatible avec leur jeune âge, dans ces usines où s'effondrent presque toujours leur foi, leur honneur. On en revint alors au système tant décrié des *corporations*.

De là à l'idée de la participation aux bénéfices, il n'y avait qu'un pas.

Le premier, M. L. Harmel, le grand industriel chrétien du Val-des-Bois franchit ce pas, et créa, chez lui, cette participation. Les industriels chrétiens du Nord (Lille, Roubaix, Tourcoing) vinrent ensuite ; mais ici, les coryphées de la haine à mort au capital avaient fait trop d'adeptes, les populations de ces villes, fortement mélangées comme toutes les populations des villes frontalières, refusèrent d'écouter la voix de la raison, rejetèrent leur intérêt même : et nous avons vu ce spectacle singulier de municipalités composées uniquement de socialistes, dans ces villes où toute la fortune est aux mains des catholiques ardents.

Nous connaissons à cela plusieurs causes : la principale, pour tout observateur impartial, c'est le choix des directeurs et contre-maitres dans les usines, même chrétiennes.

Le directeur, le contre-maitre, se faisant bassement courtisans des patrons, se montrent aussi tyranniques envers les pauvres ouvriers qu'ils sont plats devant les patrons. Je l'ai prouvé à certains de ceux-ci par des exemples pris chez eux.

Quelle fidélité, quel attachement, peut éprouver pour son maître un ouvrier qui *sait* ne pouvoir réclamer auprès de celui-ci, qui même n'obtiendra jamais de pouvoir lui soumettre ses motifs de juste plainte ?

Et agit-il chrétiennement, le maître qui se désintéresse ainsi du sort de tant de malheureux, ou même, j'ose le dire, les livre ainsi à la merci d'êtres féroces pour qui les pleurs, les maladies, la mort de ces misérables ne sont rien ?

Toutes ces questions deviennent à l'ordre du jour dans le Nouveau-Monde aussi bien que dans l'ancien.

Saura-t-on prévoir, ici ?...

Or, prévoir, c'est gouverner.

Mais on s'en soucie bien ! Les grèves éclatent aux Etats-Unis, menaçant la paix, le bonheur, la prospérité du pays. Cela viendra ici.

D'ici là, on ne veut rien voir, rien entendre, on ne songe guère à la participation des ouvriers dans les bénéfices : il est prouvé, cependant, par l'expérience, que là est non seulement le salut—mais même la fortune.

Nos cultivateurs quittent leurs terres, s'en vont aux Etats-Unis : oh ! s'ils avaient des *hommes* ; si les gouvernants, comprenant leur sublime mission, *étudiaient* les questions sociales, qu'il serait donc facile de retenir ces braves et honnêtes travailleurs, leur augmente leur fortune, et, du coup, augmenter la fortune publique !

Que l'on se rappelle le *troisième* concours ouvert par M. le comte de Chambrun : c'est, dans ces créations originales fondées par les syndicats agricoles, que gît le bonheur *actuel* de nos classes agricoles.

FIRMIN PICARD.